

# Compte rendu du conseil d'école du vendredi 3 mars 2017

Ecole maternelle publique « Anne Sylvestre » de Romillé

## **\* Présents :**

Enseignants : M. Régis Paulhe, Mme Karine Blaize, Mme Valérie Moinard, Mme Anne Coste, Mme Laurence Bordage, Mme Caroline Roux, Mme Carole Lemoine.

Parents élèves : Mme Maëlle Gougeon, Mme Elodie Noël, Mme Nathalie Noël, Mme Aurélie Lambillotte, Mme Alexia Martail, , Mme Samuella Tchaouanbou.

Représentantes de la commune : Mme DAUCE Marie Hélène (Maire),

Excusées : Mme Carré (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Johana PORTES (Adjointe), Mme Marie Canu, M. Maxime Frotin.

## **1. Validation du compte rendu du 1er conseil d'école 2016/2017**

Le compte rendu du conseil d'école du 14 octobre 2016 est adopté à l'unanimité des présents.

## **2. Suivi des demandes d'équipements numériques. (réseau, vpi, tablettes...)**

Le réseau a été mis en place au mois de janvier 2017. L'équipement complet de l'école maternelle est voté pour 18 tablettes, des coques, 1 ordinateur par classe, des tableaux interactifs dans les 6 classes, 2 visualiseurs, la licence d'exploitation pour 28 000€. La commune est dans l'attente d'une subvention de l'Etat de 6000 euros. L'installation du matériel devrait avoir lieu en fonction de l'intervention de cette subvention, soit pendant les vacances de Pâques, soit pendant l'été pour la rentrée scolaire 2017. Une rencontre aura lieu entre les services de la communes et les enseignantes et enseignant après la classe pour présenter les équipements et prévoir des travaux préparatoires. La maintenance des matériels et logiciels par une même société est prévue après la garantie valable la première année.

## **3. Suivi des demandes d'équipements liés à la sécurité**

## **4. Eclairage aux abords de l'école (escalier et entrée garderie)**

Eclairage de l'escalier allant vers le parking des personnels : évoqué lors d'un conseil d'école en 2014, dans un courrier adressé en décembre 2015, puis évoqué le 22 février 2016 en conseil d'école.

Mme la Maire s'est rapprochée des services techniques qui précisent qu'une minuterie est réglée pour avoir l'amplitude d'éclairage suivante : 7H15-21H. Or, des enseignants ont constaté que cette amplitude ne correspondait pas à la réalité, notamment le matin. La mairie avance une explication liée aux changements d'heures. Des investigations devront avoir lieu pour résoudre cette difficulté. Les enseignants demandent qu'un détecteur de présence soit également installé en sus de la minuterie.

Eclairage entrée de la garderie : Mme la Maire précise qu'il n'est pas actuellement prévu d'ajouter un éclairage dans la ruelle en pente au niveau de l'accès actuel à la garderie, en réponse à une demande des parents car il s'agit d'un accès temporaire lié aux travaux dans le contour de la Motte.

Il est également demandé d'ajouter un verrou en hauteur au niveau de cette porte donnant sur la ruelle (contour de la Motte), hors de portée des enfants, car des enseignants ont observé un enfant ouvrir la porte sur l'extérieur pour faire entrer une personne dans l'école (il s'agissait en l'occurrence d'un parent).

## **5. Point sur le passage au service unique de cantine pour l'école maternelle**

Les services de la mairie et l'équipe enseignante ont souhaité faire un point depuis le passage au service unique de cantine pour l'école maternelle il y a un an ½. Le service unique a lieu à 11H50 (essentiellement maternelle et quelques élèves du primaire, il y a une salle « tampon » inoccupée entre les espaces où les enfants sont assis). Le deuxième service en maternelle avait auparavant lieu à 12H30.

Il y a environ 40 élèves de grande section qui mangent à la cantine et environ 35 élèves de petite et moyenne section.

Les constats :

- Points positifs : tous les enfants de maternelle peuvent manger tôt.
- Inconvénients : les enfants sont tous ensemble dans la cour à la sortie de la cantine (en moyenne, il y a 75 enfants dans la cour en même temps, avec une amplitude d'âge importante qui va de la moyenne à la grande section). Cette configuration induit de l'avis des enseignants et du personnel municipal une augmentation des incidents dans la cour et une nette augmentation du bruit. De plus, les enseignants constatent que les enfants sont plus agités à leur retour en classe.
- Le restaurant scolaire est plein donc plus bruyant
- La petite cour des ps ne peut être utilisée : c'est l'heure de la sieste.
- Il y a nécessité de conserver des horaires identiques à l'élémentaire.

Les représentants des parents sollicités demandent s'il est prévu une augmentation des effectifs en 2017-2018. Il est répondu qu'il est prévu 6 classes. Les représentants des parents indiquent qu'avant toute nouvelle décision, une consultation des parents pourra être effectuée en vue du prochain conseil.

Les représentants des parents soumettent l'idée que des parents volontaires viennent, en petit nombre, pour une occasion spécifique et conviviale, partager le déjeuner des enfants.

Les parents volontaires visitent les salles de la cantine à l'issue de la réunion.

## **6. Projet d'école et actions pédagogiques**

Actions réalisées dans le cadre des parcours :

Parcours 1 : Parcours Education Artistique et Culturelle

Deux sorties au cinéma ont eu lieu dans le cadre de l'Action « Cinécole » (présentation de courts-métrages) et 2 représentations du spectacle « Le nez en l'air Monsieur Calder » dans le cadre de l'Action "Spectacle vivant" ont été réalisés par la compagnie La malle Théâtre pour 75 élèves (mélange des petites, moyennes et grandes sections). Ces actions ont été financées par l'Amicale des écoles.

Parcours 2 : Parcours citoyen, Réalisation d'un banc de l'amitié :

Des banc de l'amitié ont été peints par les enfants et installés à la rentrée des vacances de février. Malheureusement, la peinture de la sous-couche support aux décors des élèves n'a pas tenue, et les dessins s'effacent malgré la pose d'un vernis. Les bancs ont été enlevés vont être réparés et réinstallés.

## **7. Chauffage des locaux**

L'école a toujours connu des problèmes de chauffage, le système étant mixte en raison des périodes de construction des différents bâtiments. Dans une partie des bâtiments, il faut parfois du temps pour que les locaux montent en température, dans la partie la plus récente de l'école, les salles sont chauffées par le sol, et au contraire il y fait souvent trop chaud.

Mme la Maire précise que s'il fait froid avant les vacances de la Toussaint, les services techniques interviendront pour allumer la chaudière.

Actuellement, la mise en route du chauffage a lieu après la Toussaint, à la reprise des vacances.

Une rencontre avec l'entreprise qui fait l'entretien du chauffage devrait avoir lieu pour mieux régler le thermostat (la sonde est à l'extérieur), prévoir un entretien plus tôt dans la saison et mieux adapter le chauffage aux périodes froides.

La secrétaire pour les parents d'élèves : Mme LAMBILLOTTE

La secrétaire pour l'équipe enseignante : Mme BORDAGE

Le président du conseil d'école : M PAULHE